

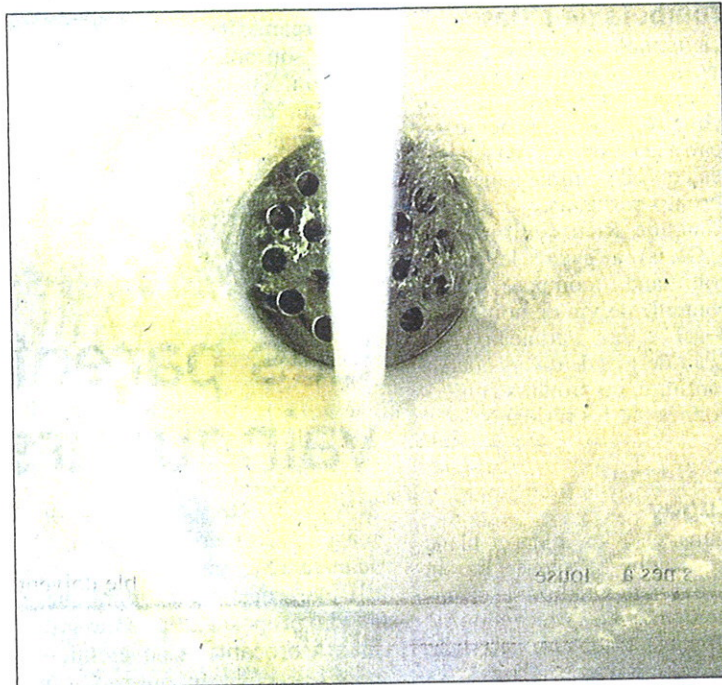
L'eau du Ségala coulera bientôt à flot dans la ville

L'adhésion de Villefranche au Syndicat d'eau potable du Ségala et du Lévezou positionne la commune en partenaire principal. La fourniture totale sera effective au 30 juin 2012.

■ La question de l'eau a toujours été une priorité à Villefranche. Et notamment depuis la canicule de 2003, pendant laquelle l'approvisionnement en eau de la bastide était devenu problématique. Pendant des années, la Ville achetait 25 000 à 30 000 m³ d'eau par an au Syndicat intercommunal d'eau potable du Ségala-Lévezou, créé en mars 1964 pour faire face à la demande. Ce n'est qu'au début de l'année 2011 qu'il a été décidé d'acheter au syndicat la totalité de l'eau pour alimenter la commune et ne plus pomper dans l'Aveyron.

Le conseil municipal de jeudi dernier devrait permettre de clore ce dossier rondement mené par Jean-Claude Deltor. Le premier adjoint au maire a présenté la proposition d'adhésion au Syndicat intercommunal d'eau potable du Ségala-Lévezou. Le 26 septembre dernier, ce dernier a approuvé le principe d'élargissement à la commune de Villefranche-de-Rouergue.

Le Syndicat s'engage ainsi « à garantir en tout temps l'approvisionnement en eau potable de ses membres ». Dix-huit représentants de la commune siègeront au sein du Syndicat, à Baraqueville où les locaux doivent être encore achetés. Ce qui va faire de Villefranche-de-Rouergue le premier partenaire du syndicat des eaux du Ségala. « Désormais, nous n'achèterons plus l'eau, mais en devenant partena-



Toute l'eau potable viendra du Syndicat du Ségala-Lévezou.

re, nous la produisons », avance même Jean-Claude Deltor. La convention précise également que la fourniture de besoins totaux en cas d'abandon de la totalité des ressources et unités de production sera effective au 30 juin 2012. « Il est capital pour notre commune d'assurer l'approvisionnement en eau de qualité et en quantité suffisante à nos habitants, a fait valoir Serge Roques. Ce sera désormais chose faite avec ce partenaire. »

PH.H.

Le chiffre

45

C'est en centimes d'euros, le prix du mètre cube d'eau, tel qu'il est aujourd'hui facturé par le Syndicat des eaux du Ségala à la Ville et non celui payé au final par les abonnés. Mais ce chiffre pourrait être revu à la baisse par le Syndicat intercommunal d'eau potable du Ségala-Lévezou. « Ce prix-là, n'est qu'un plafond. Et nous pouvons espérer que dans quelque temps, le prix d'achat sera moindre », explique Jean-Claude Deltor.

Le marché restera en place

■ Les travaux d'adduction sur les allées Aristide-Briand, qui devraient commencer sous peu, inquiètent déjà. Certains forains ont fait savoir « qu'ils étaient inquiets de savoir comment ces travaux vont être gérés. Et si le marché du jeudi pouvait se tenir ». Le maire de Villefranche, Serge Roques, a tenu à mettre les choses au clair au cours du conseil municipal : « Nous avons pris l'engagement de ne déplacer aucun forain durant les travaux d'adductions d'eau sur les allées, pas plus qu'avec les arcades Alphonse-de-Poitiers. C'est le souci principal de la commune. Elle assumera et assurera ce surcoût. Mais les travaux, notamment en centre-ville, doivent être réalisés et continueront à l'être. »